

Procès-verbal N°09 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 24 Septembre 2026
À :	14h00
Présidence :	Mr Bernard PERIS
Présents :	Mme Cendrine MENUDIER, Mr Patrick AURILLON,
Absent(s) :	M. Jean Pierre RIEU, Mr Pierre Jean JULLIAN

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n°affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Le Président de la commission étant absent, Mr Bernard PERIS est élu Président de séance.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N° 8 de la réunion du Jeudi 17 Septembre 2026.

RETOUR CSR - INFORMATION

Dépt 4 Poule C :

Dossier n°2026/2027-CSR- 07

✓ L'équipe **F.C BOISSET ET GAUJAC 2** est déclarée en **forfait général** pour la saison 2026/2027, sans conséquence pour son équipe première.

✓ Considérant que ce forfait intervient avant la fin des matchs aller, l'ensemble des résultats enregistrés contre cette équipe sera annulé et remis à zéro.

CHAMPIONNAT - MODIFICATION

Dépt 4 Poule C :

La division **D4 Poule C** sera composée de seulement **10 clubs** pour la saison 2026-2027 suite aux forfaits de BOISSET GAUJAC 2 (PV CSR n°03 -2026/27), et F.C MONTFRINOIS 1 (PV CCS n°06 -2026/27).

COUPE DE LA LIGUE OCCITANIE (LFO) 2026/2027

Les rencontres du 1^{er} Tour (LFO) ont lieu le 27 septembre 2026.

Le tirage au sort du 2^{ème} Tour aura lieu le 01er Octobre 2026 à 14h30 dans les locaux du District Gard Lozère.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

PO : Mr Bernard PERIS




La Secrétaire

Mme Cendrine MENUDIER

